



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand

75505 Paris Cedex 15

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org

Communiqué du 23 février 2011 à 22h

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS choquées par le maintien de Didier Lombard au sein de France Télécom

Le Conseil d'Administration vient d'annoncer le remplacement de Didier Lombard par Stéphane Richard à la Présidence du Conseil d'administration de France Télécom.

Le [communiqué de presse](#) de l'entreprise indique cependant que « Didier Lombard devient Conseiller spécial de Stéphane Richard sur les orientations stratégiques et la vision technologique du Groupe ».

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionnariat des Salariés de France Télécom-Orange) sont choquées.

Un maintien en poste dans le but de bénéficier de ses stocks options

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS s'interrogent sur la réalité d'un poste de « conseiller spécial ». Un cadeau d'anniversaire pour entrer plus gaiement dans sa 70^e année ?

Il s'agit plus probablement de permettre à Didier Lombard d'exercer les 700 000 stocks options que le Conseil d'Administration lui a accordées à plusieurs reprises (au prix 21,61 euros pour celles attribuées en 2007 et exerçable jusqu'en 2017). En effet si celui-ci quittait le groupe, il perdrait la possibilité de les faire valoir. Or le cours est actuellement trop faible pour les exercer (moins de 17 euros).

Le Conseil d'Administration lui a aussi accordé une retraite chapeau équivalent à 20,8% de la moyenne des 3 meilleures années de sa rémunération (la meilleure étant de 1 655 000 euros en 2008...) soit plus de 325 000 euros annuels dont il bénéficiera lorsqu'il quittera son poste de « conseiller spécial »... Ne doutons pas que son poste de « conseiller spécial » soit mieux rémunéré...

On comprend aussi mieux l'acte soit disant « désintéressé » de Didier Lombard de renoncer aux 21 mois d'indemnités que le Conseil d'Administration lui avait accordés en cas de départ anticipé.

Un message de départ qui a heurté les personnels

Le jour de l'annonce de son prétendu départ, Didier Lombard a fait envoyer aux 100 000 personnels français un message qui les a profondément heurtés.

Sans aucun remord ou responsabilité exprimés Didier Lombard signifiait seulement « j'espère que nous avons définitivement surmonté la crise de la fin 2009 », marquant par là même son complet décalage avec la réalité de l'entreprise et du personnel traumatisé par 5 ans de violences sociales.

Un héritage calamiteux

Didier Lombard laisse un héritage calamiteux :

- 30 000 suppressions d'emploi (un emploi sur 4) en 5 ans,
- une entreprise traumatisée par une crise sociale sans précédent dans l'histoire de France
- un chiffre d'affaires qui a stagné à 49 milliards d'euros entre 2005 et 2010

- un recul de la 3^{ème} place à la 8 ou 9^{ème} place des opérateurs mondiaux
- plus d'un milliard d'euros de pertes cumulées dans les activités contenus (TV, cinéma, jeux, etc)
- une action qui a baissé de plus de 30% depuis son arrivée (24 euros en février 2005, 16,2 euros actuellement),
- un dividende qui a progressé de près de 200 % de 0,48 (dividendes 2004) à 1,40 euros
- un affaiblissement de la filière télécom par le choix trop fréquent de constructeurs chinois au détriment d'Alcatel, Sagem ou Thomson

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS exigent le départ immédiat de Didier Lombard et demandent à l'État d'intervenir pour que soit mis fin à cette pantalonnade.

Le personnel de France Télécom a trop souffert pour accepter une nouvelle humiliation, et un vrai changement de cap de l'entreprise ne peut être crédible si Monsieur Lombard exerce réellement la fonction de Conseiller du Président.

Contacts :

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom (06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org
- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) - pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org

Vous pouvez retrouver tous nos communiqués de presse sur le site web du syndicat :
<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/communiques-de-presse/>

A propos de l'ADEAS

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe France Télécom (salariés, fonctionnaires et retraités).

Les personnels détiennent en effet plus de 4% des actions de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient 27%. Ils doivent faire valoir leurs droits à une juste part de la valeur qu'ils ont contribué à créer.

L'ADEAS est un organisme d'échanges d'idées entre personnels, retraités, actionnaires et représentants de la direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionariat et de l'épargne salariés, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.

Vous pouvez retrouver ses analyses et ses communiqués sur le blog : <http://www.adeas-ftgroup.org/>